

L'alerte est lancée : 28 associations et 230 élu.es demandent la suspension de la consultation publique sur la LGV Bordeaux-Toulouse, alors que le Conseil d'Orientation des Infrastructures est à Bordeaux pour discuter du GPSO ce jour.

Une des conclusions de la conférence Ambition France Transport qui s'est tenue ce printemps était de confier le **réexamen des "grands projets ferroviaires"** au Conseil d'Orientation des Infrastructures. **Le COI a rendez-vous avec la SGPSO et autres élu.es favorables au projet ce lundi à Bordeaux.** Cependant, alors que ce travail de réflexion est mené, les préfets ont décidé (avant même d'avoir reçu l'avis de l'Autorité environnementale) de lancer une "participation du public par voie électronique". Dans un courrier en date du 21 octobre 2025, plus d'une dizaine d'associations avaient déjà alerté les préfetures du Sud-Ouest concernant la consultation au rabais que constitue cette PPVE, réalisée exclusivement par voie électronique sur la première phase du GPSO. Ces alertes ont été suivies d'**une participation importante de la population afin de contester la forme excluante de cette PPVE**, faisant remonter un sentiment de passage en force.

Si une procédure de référé liberté n'a pas abouti auprès du Tribunal Administratif de Toulouse, il n'en reste pas moins que les conditions de cette consultation sont largement décriées. Dossier de 34430 pages, le rendant illisible et difficile à appréhender ; durée de consultation de 30 jours ; exclusion de la participation hors plateforme électronique ; présence de panneaux d'informations en bord de départementales hors des communes : **tout est fait pour laisser les citoyennes et les citoyens dans l'ignorance d'un projet qui va affecter leur environnement proche pendant plusieurs décennies.** De plus, la mise à jour du dossier est partielle par rapport à l'étude d'impact de 2014, comme analysé par plusieurs associations et relevé par l'Autorisation Environnementale qui a pointé d'énormes manquements. **L'étude qui a conduit à la DUP est notoirement obsolète dans ses hypothèses et son analyse socio-économique.**

28 associations et 230 élus du grand Sud Ouest s'opposent donc à ce passage en force et demandent la suspension sine die de cette PPVE, dans un courrier envoyé ce jour aux 4 préfets du Sud Ouest concernés. Il se fait l'écho de l'opposition massive rencontrée par ce projet à l'échelle des communes concernées par le tracé, mais également bien au delà. L'alerte est partagée sur les conséquences de ce procédé qui permettrait d'obtenir, **dès le 1er décembre**, les dérogations nécessaires à des investigations préalables, **soit le défrichement de plus de 1 000 hectares** en anticipant dangereusement sur les préconisations et le rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures. **Le groupe de suivi PPVE de LGV NON MERCI a donc jugé indispensable d'alerter également les membres du COI réunis aujourd'hui à Bordeaux.** Les signataires regroupent des élus de bords politiques variés, beaucoup de maires, des représentants et des associations de territoires différents, urbains et ruraux, **ayant tous à cœur de construire un projet ferroviaire alternatif, respectueux de l'environnement, de nos finances et des gens, en tenant compte de leur réels besoins de mobilité au quotidien.**

Associations, élu.es, citoyens et citoyennes s'inquiètent :

Allons nous vers le même scénario que pour l'A 69 ?

La Raison Impérative Intérêt Public Majeur (RIIPM) qui donne carte blanche pour obtenir toutes les dérogations aux lois en vigueur est plus qu'incertaine dans ce dossier. On serait alors dans le cas de figure d'avoir défricher 1 000 hectares alors que **le projet n'a jamais été si proche d'être ajourné, son budget n'étant pas bouclé et le nouveau directeur de la SNCF, Jean Castex ayant lui-même émis des réserves sur la faisabilité du GPSO.**

Arrêtons d'écouter des arguments qui n'en sont pas ! Le report modal grâce à ce projet est ridiculement faible d'après les documents mis en ligne, ce qui en fait un projet excessivement coûteux au regard de son coût d'abattement (coût de la tonne de CO2 évitée). Sans parler du désenclavement ! De quoi parle-t-on exactement ? Combien de ruraux auront 100, 150, 200 hectares d'emprise sur leurs villages, les obligeant à des détours quotidiens pour leurs déplacements...

Le registre en ligne de la PPVE donne à lire les avis qui témoignent de ces préoccupations : les ressources en eau, le risque incendie dans le massif des Landes de Gascogne, le prix exorbitant pour des déplacements qui concernent moins de 10 % des usagers du train, les réels besoins de mobilité au quotidien... Ces nombreux témoignages (environ 4 sur 5) dévoilent **la réalité de ce que les gens ont sur le cœur**, qu'ils et elles soient sylviculteurs ou maraîchères, naturalistes ou chasseurs, urbaines ou ruraux, **le grand Sud Ouest se mobilise pour stopper la PPVE en urgence, mais aussi le projet sur le fond !**

Contacts PRESSE >>> **Stéphanie Mariette** (06 34 59 29 20) STOP LGV Bordeaux Métropole >>>>>
Marie-Christine Hergle (06 72 59 71 26) & **Pauline Dupouy** (06 83 01 48 39) LGV NiNA Vallée du Ciron

> >> en relais du groupe de suivi de la PPVE de la coordination LGV NON MERCI

[Consultation publique environnementale - LGV NON MERCI](#)

[Contributions à la procédure PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE Sur la demande d'autorisation environnementale relative aux investigations préalables à la réalisation d](#)



crédit photo Gérard BLOT – Lucmau en Gironde, Vallée du Ciron – Sarabande 2024